

L'Enseignement supérieur et la Recherche dans les programmes de la campagne présidentielle de 2017

L'ESR tient une place importante dans la politique publique française. En effet, le début des deux derniers quinquennats a été marqué par la promulgation de lois modifiant considérablement le paysage universitaire. Pourtant, l'ESR est loin d'être une thématique mise en avant lors de la campagne présidentielle. Cette raison nous inspire aujourd'hui cet article recensant par thématiques les propositions des candidat.e.s.

Les candidats retenus par ordre alphabétique



Jacques Cheminade



Nicolas Dupont-Aignan



François Fillon



Benoît Hamon



Marine Le Pen



Emmanuel Macron



Jean-Luc Mélenchon



Philippe Poutou

I- L'héritage réglementaire

Les lois Pécresse (2007) et Fioraso (2013) ont profondément modifié le fonctionnement de l'Université française et les changements qu'elles ont apportés sont loin de faire l'unanimité.

Abroger les lois Pécresse et Fioraso



Abroger certains articles des lois Pécresse et Fioraso



Que les universités ne soient plus en charge de leur masse salariale et que l'État le soit de nouveau
Supprimer le maillage territorial instauré par la loi de 2013



Supprimer la possibilité pour les universités de pouvoir dispenser certains cours dans une autre langue que le français

II- Fusion, association, regroupement

Ces dix dernières années, afin de « simplifier » le paysage universitaire français, les politiques ont mis en place une logique de regroupement des universités afin d'améliorer leur visibilité sur le plan international, notamment au sein des classements mondiaux d'universités.



Mettre fin aux fusions et supprimer COMUE et associations d'universités



Créer des associations d'universités « à taille humaine »



Intensifier les fusions et regroupements

III- Gouvernance des universités

La gouvernance des établissements d'enseignement supérieur est actuellement assurée par deux conseils : le Conseil d'administration et le Conseil académique, tous deux dirigés par le président de l'université.

Des propositions variées



Permettre au Conseil académique de participer, au même titre que le Conseil d'administration à l'élection du président



Mettre en place un parlement pour renforcer le rôle du président



**Créer un établissement public national qui, placé sous la tutelle directe du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, garantirait l'égalité des diplômes délivrés
Faire voter tous les personnels de l'université dans un même collège électoral et révocabilité des présidents par le Conseil d'administration**



Créer un recrutement des dirigeants des universités

Créer un ministère autonome de l'Enseignement supérieur et de la Recherche



OUI



OUI mais
avec délégation
de compétences
à l'Éducation
nationale



NON

IV- Le budget

Véritable nerf de la guerre, la dotation budgétaire est un enjeu central pour les universités. Leur niveau actuel est plus que problématique et la majorité des universités connaissent des difficultés financières. Voici ce que proposent les candidats pour y remédier :

Augmenter le budget de l'ESR



Pas de chiffre



Pas de chiffre



+ 15 milliard



+ 8 milliards



+ 23 milliards

Assurer la stabilité du budget actuel



Adapter le budget aux moyens des universités



Encourager les financements sur appels à projet



Les financements privés



Les étendre



Les interdire

Le crédit impôt-recherche



Le supprimer



L'étendre aux universités

Autres



Repenser le financement des laboratoires les plus innovants pour mettre fin à la fuite des cerveaux

V- Le recrutement des enseignant.e.s-chercheur.e.s

Depuis quelques années, le nombre de bacheliers accueillis par les universités est plus important que leur capacité d'accueil. Le recrutement d'enseignant.e.s-chercheur.e.s est donc devenu une question essentielle.

Création de postes



Pas de chiffre



Pas de chiffre



+ 5 000 postes



Pas de chiffre

La place du Conseil national des Universités (CNU)



Libéralisation du recrutement



Maintenir le CNU

Titulariser les précaires



Refonder les Écoles normales, accessible dès 16 ans pour créer le statut d'apprenti professeur des écoles salarié



Autres



Gratuité des concours comme le Certificat d'aptitude à l'enseignement du second degré (CAPES)

VI- Le statut d'enseignant.e-chercheur.e

Le statut particulier des enseignant.e.s-chercheur.e.s, à l'origine du mouvement de 2009, fait débat chez les politiques qui, pour certains, veulent le réformer.



Revaloriser le statut en augmentant les salaires des enseignant.e.s chercheur.se.s



Créer un nouveau statut national pour assurer l'indépendance des chercheur.se.s



**Créer des postes d'enseignant.e-chercheur.r.e en CDD
Instaurer une évaluation nécessaire pour l'obtention d'un poste**



Baisser le taux horaire du service d'enseignement



Mettre en place une évaluation des enseignant.e.s-chercheur.e.s par les étudiant.e.s

VII- La recherche

Si les candidats, dans leur grande majorité, s'accordent sur la nécessité de valoriser le diplôme national du doctorat, tous n'ont pas la même vision de la recherche publique.



Mettre en place des financements pérennes



Revaloriser la recherche fondamentale



Valoriser la recherche auprès du grand public



Simplifier l'administration



Favoriser la recherche industrielle



Favoriser les laboratoires les plus innovants



Encourager la recherche sur le réchauffement climatique



Mettre fin à la distinction entre scientifiques et littéraires



Créer une section « économie et société » au Conseil national des Universités

VIII- L'orientation des étudiant.e.s

50 % des étudiant.e.s en Licence 1 redoublent ou se réorientent : l'orientation est donc une question primordiale pour eux, elle fait d'ailleurs l'objet de plusieurs propositions de la part des candidat.e.s.



Créer un conseil d'orientation post-bac



Mettre fin au tirage au sort



Mettre en place une sélection par prérequis dans les filières à tension



Mettre en place une sélection en master



Adoucir la transition entre le lycée et l'université

IX- Formation et scolarité

Former les étudiant.e.s est le rôle premier de l'université publique.



Laisser la liberté aux universités de créer des filières d'excellence sélective



Maintenir les programmes d'échange (type Erasmus)



Laisser la possibilité aux étudiants d'une validation progressive des ECTS en licence



Créer des passerelles entre les cursus professionnels et généraux



Développer les formations professionnelles



Valoriser l'engagement étudiant en créant des ECTS dédiés



Promotion du roman national et création de filières « d'arts français »



Limiter le nombre de redoublements

X- Bourses, frais d'inscription, emplois étudiants

Selon l'Observatoire de la vie étudiante (OVE), environ 50% des étudiant.e.s ont un emploi déclaré. La question sociale estudiantine est au cœur de toutes les revendications des organisations étudiantes.

Les frais d'inscription



Ne pas les augmenter



Laisser les universités libres de fixer leurs frais d'inscription



Rendre les études supérieures gratuites.

Les financements des étudiants



Revaloriser les bourses au mérite



Créer des concours pour obtenir des bourses sur critères sociaux



Supprimer les cotisations sociales sur les emplois étudiants



Créer un revenu universel pour les étudiant.e.s

Augmenter le nombre de logements étudiants



Pas de chiffre



+ 50 000



Pas de chiffre



+ 75 000

XI- Universités et grandes écoles

Les Grandes écoles sont largement absentes des propositions des candidats, sauf quand il s'agit d'évoquer leurs relations avec les universités.



Supprimer les grandes écoles et les transformer en universités



Favoriser la complémentarité entre universités et grandes écoles

XII- Laïcité

L'Université est soumise, en matière de laïcité, à la distinction faite par le Code Civil entre représentant.e de l'État, devant afficher une neutralité religieuse et politique, et usager.ère, étant libre de porter des signes religieux.

Interdire le port du voile à l'Université



Fermer les facultés de théologie

